

1 – Présentation

Les sections sportives sont définies dans la circulaire NOR : MENE2009073C du 10-4-2020

Elles contribuent à promouvoir et développer la pratique sportive des élèves à l'école.

Les pratiques sportives, au même titre que les pratiques culturelles, contribuent à l'épanouissement du jeune et à son intégration sociale.

Elles sont reconnues comme étant un moyen d'enrichissement physique mais aussi moral, culturel et intellectuel.

La section sportive offre à des élèves motivés un complément de pratique sportive approfondie, en liaison avec les organes fédéraux et leur permet :

- de suivre une scolarité normale ;
- de progresser et d'être valorisés dans leur sport de prédilection

2 - Conditions

Tout élève intéressé doit déposer, auprès du chef d'Etablissement du lycée, une demande de dossier de candidature.

Pour être candidat, il faut :

- Être déclaré apte à la pratique du BMX (certificat de non contre-indication à la pratique du BMX en compétition)
- Avoir une attitude positive et obtenir des résultats scolaires satisfaisants
- Avoir une réelle motivation et être conscient des efforts qu'il faudra fournir tant sur le plan scolaire que sportif
- Être licencié FFC (il n'est pas obligatoire d'être licencié à l'UVA)

3 - Fonctionnement

- Les élèves suivent les cours dans leur classe avec les autres élèves de l'établissement. Leur scolarité est la même.
- Ils participent aux entraînements dispensés par l'éducateur sportif, chargé de la section sportive.
- Le suivi médical est assuré par Le docteur référent en médecine du sport et l'infirmière scolaire.
- Les élèves admis dans les classes doivent savoir que le BMX doit être considéré comme une option, qui ne peut être évaluée aux examens, et ne doit en aucun cas prévaloir sur le travail scolaire.
- Langues enseignées au lycée :

Anglais (LVA) - Allemand (LVB) – Espagnol (LVB)& LVC)

4 - Sélection et recrutement

Le recrutement est basé sur les aptitudes physiques, techniques (voir détail au point 8) sans négliger les résultats scolaires.

Trois exigences sont imposées :

- Sportive

Avoir subi avec succès les épreuves de sélection sportive (tests athlétiques et techniques).

- Médicale

Un examen de santé approfondi détermine si l'élève est apte médicalement (pour les élèves admis, un suivi médical régulier sera assuré).

- Scolaire

L'inscription définitive n'intervient qu'après l'examen du dossier scolaire (notes et appréciations - attitude et comportement)

5 - Organisation pédagogique

La scolarité est organisée comme pour l'ensemble des élèves du lycée : ils bénéficient du forfait EPS :

2 heures en 2^{de}, 1^{ère} et terminale.

Les élèves de la section sportive bénéficient de 4 heures de formation pour la pratique du BMX (en plus des 4 à 6 heures d'entraînement club), incluses dans leur emploi du temps dont les sorties le mercredi après-midi.

Mme Rétoré, professeure référente, a la charge de veiller au suivi régulier de la scolarité des élèves engagés dans ce dispositif, afin de réaliser leur bilan scolaire et sportif et de mettre en place si besoin une aide individualisée et d'envisager les objectifs à atteindre à court et moyen termes.

Le maintien dans la section sportive est remis en question chaque année en fonction des résultats sportifs et scolaires et du comportement général.

6 – Organisation sportive

Une semaine type d'entraînement se compose de la façon suivante :

- 4 heures de préparation physique sur le temps scolaire
- 4 à 6 heures d'entraînement en club

7 – Candidatures

- Le dossier est téléchargeable sur le site du lycée (<http://www.lyceeaudouindubreuil.fr>) ou à demander par mail à uva.bmx@gmail.com
- Le lycée Louis Audouin-Dubreuil recevra les dossiers de candidature

Adressés à :

Madame Rétoré
Lycée Louis Audouin-Dubreuil
1 rue Philippe Jannet

BP35
17 400 Saint Jean d'Angély

Tél :0546333800

Courriel :

- ce.0170051n@ac-poitiers.fr
- fanny.autant@ac-poitiers.fr

Informations importantes :

En cas d'acceptation, l'an prochain de votre enfant hors secteur de recrutement du lycée, vous devrez remplir et signer un imprimé de demande de dérogation à demander à l'établissement où votre enfant est scolarisé. Votre établissement transmettra cet imprimé à la direction académique de Charente-Maritime qui statuera sur la demande.

Nous vous remercions de nous transmettre copie de cet imprimé pour que nous puissions suivre l'avancement.

Pour trouver votre établissement de secteur

- Connectez-vous à <http://www.ac-poitiers.fr/cid104091/colleges-ou-lycees-de-secteur-en-charente-maritime.html>
- Puis sélectionnez dans la liste des localités la vôtre et saisissez une partie du nom de la rue.

Attention, les places à l'internat sont limitées !

Date limite de dépôt des dossiers le :

MERCREDI 5 MAI 2021

8 - Concours d'entrée

La sélection est réalisée suite :

- 1) Aux résultats des épreuves physiques, techniques
- 2) À l'examen, par une commission d'admission présidée par le Chef d'établissement, des bulletins scolaires des candidats.
- 3) Les élèves dont la candidature est retenue seront avisés par courrier début juin.

9 – Epreuves physiques et techniques

Elles se dérouleront le :

MERCREDI 26 MAI 2021

**Au pôle cycliste de l'Aumônerie,
Situé rue Jannet à St Jean d'Angély**

A PARTIR DE 13h30

Penser à apporter :

- BMX en parfait état de fonctionnement ainsi que votre tenue réglementaire.
- 1 tenue de sport tenant compte de la météo du moment (avec tennis type « running »).

DOSSIER DE CANDIDATURE

1) Aspect renseignement :

- l'imprimé n°1 à compléter par la famille : feuille de renseignements
- Fiche d'informations tarifs signée à joindre au dossier.

2) Aspect scolaire :

- les photocopies des bulletins scolaires des deux premiers trimestres.
- l'imprimé n°2 à compléter par l'établissement d'origine récapitulatif :
- l'avis du chef d'établissement ou du professeur principal

3) Aspect médical :

- l'imprimé n°3 à compléter par le médecin traitant : fiche de contrôle médical.

4) Échéancier :

- date des tests sportifs : Mercredi 26 mai 2021 à partir de 13h30 (Pôle cycliste de l'Aumônerie, rue Jannet, 17400 St Jean d'Angély)
- date des résultats : le 4 juin 2021.

5) Divers :

- 1 grande enveloppe (21x29,7) + 1 petite enveloppe timbrée à l'adresse de la famille

Dossier de candidature à retourner à :

Madame Fanny Rétoré

Référente section sportive bmx

Lycée Louis Audouin-Dubreuil

1 rue Philippe Jannet

BP35

17400 Saint Jean d'Angély

Les imprimés doivent être complétés dans leur totalité et

Chaque dossier rendu doit être complet

DOSSIER DE CANDIDATURE

**A L'ENTREE DANS La Section Sportive BMX
Du Lycée Louis Audouin-Dubreuil
IMPRIMÉ N°1
(À compléter par la famille)**

NOM – PRENOM :

Date et lieu de naissance :

Adresse des parents :

.....

N° de téléphone :

Adresse mail :

Profession des parents :

Mère :

Père :

Classe suivie en 2020-21 :

Nom et adresse de l'établissement fréquenté :

.....

Classe prévue à la rentrée 2022-2022 :

Lu et approuvé le règlement de la Section Sportive.

Fait àle

Signature des parents

Signature de l'élève

* joindre la photocopie des deux derniers bulletins trimestriels

DOSSIER DE CANDIDATURE

**A L'entrée dans La Section Sportive BMX
Du Lycée Audouin-Dubreuil**

IMPRIMÉ N° 2

(À compléter par l'établissement d'origine)

*Appréciation du Chef d'Établissement d'origine (ou du Professeur Principal),
concernant la capacité à lier étude et pratique physique intensive :*

Participation à l'UNSS : OUI - NON

Spécialité :

Avis du professeur d'EPS de l'établissement d'origine :

Aptitudes physiques :

FICHE MÉDICALE EN VUE D'UNE SCOLARITÉ EN Section Sportive BMX

IMPRIMÉ N3

(A compléter par le médecin traitant)

Nom :	Discipline pratiquée :		
Prénom :	Nombres d'heures :		
Domicile :	Surclassement :	oui	non
Date de naissance :	Double surclassement :	oui	non
Antécédents médicaux :	Autre discipline pratiquée :		
Antécédents chirurgicaux :			
Traitement en cours :			

Interrogatoire comportant notamment une évaluation psychosociale
Examen cardio-vasculaire de repos (assis, couché et debout)
Examen pulmonaire
ECG de repos (obligatoire la première année d'inscription)
Évaluation de la croissance et de la maturation : - Examen morpho-statique et anthropométrique - Maturation pubertaire (critères de Tanner)
Plis cutanés
Examen de l'appareil locomoteur
Examen podologique
Examen dentaire
Examen neurologique (latéralité, tonus, ...)
Dépistage des troubles visuels
Dépistage des troubles auditifs
Autres (abdomen, etc.)
Bilan des vaccinations
Conseils diététiques (si besoin)
Bandelette urinaire (glucose, protéines, ...)
Autres (abdomen, etc.)

Certificat médical de non-contre-indication (Coupon à remettre lors de votre inscription aux tests)

Je, soussigné, docteur..... certifie avoir examiné ce jour
NOM Prénomné(e) le

et qu'il (qu'elle) ne présente cliniquement aucune contre-indication à la pratique, dans le cadre de la section sportive scolaire BMX

Date :

Signature et cachet du médecin :